

Intitulé de l'UE	Méthodologie du service social 7
Section(s)	- (6 ECTS) Bachelier: assistant social FC

Responsable(s)	Heures	Période
Thierry GLARNER Souad LABED	55	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Méthodologie communautaire 2	25h	Thierry GLARNER
Méthodologie de groupe 2	30h	Souad LABED

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Méthodologie communautaire 2 : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
Méthodologie de groupe 2 : 20h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Méthodologie communautaire 2 : Français
Méthodologie de groupe 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Les UE de « Méthodologie » sont pré-requises les unes aux autres. Il faut donc réussir les différentes UE « Méthodologie » de DC pour avoir accès à celles de MC et ensuite à l'UE de FC.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services ◦ Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés ◦ Adopter le langage professionnel du secteur • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies ◦ Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec

- les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
 - Construire son identité professionnelle
 - Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
 - Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - Mettre en oeuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- * Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.
- * Élaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- * Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- * Adopter l'approche méthodologique la plus adéquate.

Contenu de l'AA Méthodologie communautaire 2

Etude du processus du développement social local : entrer dans le quartier, découvrir le quartier, définir les enjeux, buts et rôles, prendre contact et réunir les gens, former et mettre en place des structures collectives, clarifier les buts et les priorités, maintenir l'organisation en activité, gérer les relations, quitter et conclure.

Contenu de l'AA Méthodologie de groupe 2

- Comprendre le fonctionnement d'un groupe de discussion, de travail et de sensibilisation ;
- Etre capable de structurer et d'organiser l'activité d'un groupe ;
- Etre capable de déceler et d'identifier les phénomènes de groupes afin d'y répondre de manière adéquate et de faciliter les relations entre les membres (les interactions, les affinités, les rôles, les canaux de communication, les filtrages ...);

Méthodes d'enseignement

Méthodologie communautaire 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème

Méthodologie de groupe 2 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème

Supports

Méthodologie communautaire 2 : syllabus, notes de cours, Diaporama

Méthodologie de groupe 2 : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie communautaire 2

Savoir-faire en développement social local, P. Henderson D. N. Thomas, Bayard Editions, 1992.

Une bibliographie complémentaire est donnée au cours.

Des ouvrages spécialisés sont à la disposition des étudiants à la bibliothèque.

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie de groupe 2

Bibliographie dans le syllabus.

Turcotte D et Lindsay J., 2014, L'intervention sociale auprès des groupes, Gaëtan Morin éditeur, Montréal

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Méthodologie communautaire 2 : 45% Méthodologie de groupe 2 : 55%
Langue(s) d'évaluation	Méthodologie communautaire 2 : Français Méthodologie de groupe 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie communautaire 2 :

Examen oral à 100% en présentiel, la présence au cours est obligatoire.

Un travail de groupe par 3 ou 5 sur 4 vidéos vues au cours est demandé et sera noté sur 5. Le travail devra être remis selon la date donnée au cours. L'examen oral aura lieu par sous-groupe et fera l'objet de 2 notes. Une question individuelle à chaque membre du sous-groupe sera posée et notée sur 5. Les 10 points restants seront liés à la discussion sur le rapport du sous-groupe, comprenant un ou des points d'une vidéo vue au cours avec la matière. Une grille d'évaluation sera disponible sur Moodle.

L'évaluation orale prend en compte : la qualité du contenu de la restitution de la matière, la capacité de faire des liens avec d'autres parties de la matière et le niveau d'expression. L'évaluation écrite prend en compte : la pertinence de la réponse, la qualité du français écrit, les liens éventuels avec d'autres parties de la matière.

En cas de repassage en seconde session, un travail écrit sera à remettre en reliant tous les points d'une vidéo vue au cours avec la matière théorique. Le travail sera noté sur 20 à partir des critères attendus sur le travail, qui seront donnés lors de la consultation des copies en février.

Pour l'heure, les AA "Méthodologie communautaire 2" et "méthodologie de groupe 2" n'offrent pas de possibilités de construire une étude de cas partagée dans les circonstances pédagogiques actuelles. Une épreuve intégrée n'est pas exclue pour l'avenir.

Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie de groupe 2 :

Examen oral à 100% en présentiel .

L'étudiant dispose de 20 minutes dont 10 minutes pour préparer sa réponse et 10 minutes pour sa défense orale. L'horaire de passage est en fonction des listes du secrétariat (par ordre alphabétique) sauf si un PAI nécessite des adaptations .

L'étudiant doit répondre à 2 questions qui portent sur la matière du cours (tirage au sort en fonction du chiffre donné par l'étudiant(e)). L'étudiant doit aborder les concepts du cours et entrer dans la démonstration de sa compréhension. L'évaluation prend en compte : la clarté, la qualité de la restitution de la matière, le niveau de compréhension et les liens avec la pratique .

Les modalités d'évaluation décrites ci-dessus sont identiques pour la première et la seconde session.

Pour l'heure, les AA "Méthodologie communautaire 2" et "méthodologie de groupe 2" n'offrent pas de possibilités de construire une étude de cas partagée dans les circonstances pédagogiques actuelles. Une épreuve intégrée n'est pas exclue pour l'avenir.

Année académique : **2023 - 2024**